
Prévention auprès des commerçants/artisans

Ca du Pays Châtelleraudais

78, Bd Blossac
Bp 619 Cedex
86106 Châtellerauld

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mélissa Albert

melissa.albert@capc-chatellerauld.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC) est entrée en année 3 du programme local de prévention en 2014.

La CAPC, située entre Poitiers et Tours, regroupe environ 55 000 habitants sur 13 communes.

Après avoir lancé des actions auprès des entreprises de plus de 15 salariés (action PACTE en lien avec la CCI), la CAPC a souhaité accompagner les commerçants et artisans dans une démarche d'amélioration de la gestion de leurs déchets

Le site de la prévention de la CAPC se trouve au lien suivant : <http://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/>

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Constituer un groupe de 10 commerçants/artisans

Trouver des filières de valorisation / réemploi

Résultats quantitatifs

21 commerçants/artisans se sont inscrits dans la démarche

5 filières de réemploi

3 tonnes de déchets gérés en 2 mois

Il a fallu un mois de prospection en porte à porte pour mobiliser une vingtaine de commerçants (l'objectif était de 10, mais le bouche à oreilles a bien fonctionné entre commerçants). Chaque commerçant se libérait par la suite 1h pour faire un diagnostic concernant ses déchets, puis, en fonction de ce dernier, une fiche actions lui était remise comprenant 5-6 éco gestes généraux (stop-pub, produits éco-labellisés, guide des bons gestes en vitrine...) et 5-6 éco-gestes spécifique à son activité.

Dans un 3e temps, le commerçant s'engage sur un minimum de 3 éco-gestes proposés suite au diagnostic, signe sa charte d'engagement et reçoit son label "ici on réduit" qu'il colle sur sa vitrine.

Le service gestion des déchets met ensuite en relation le commerçant et l'association ou autre, concernée par le déchet en question :

Au-delà du simple geste de tri et d'une collecte des cartons et papiers, de véritables synergies avec le tissu associatif ont été trouvées. Parmi elles :

- reprise des cheveux de 4 salons de coiffure, utilisés par 2 agriculteurs comme répulsif naturel aux nuisibles (lapins)
- reprise des pots et coupelles en plastique jetés dans les cimetières, pour une réutilisation par un fleuriste
- démantèlement de portes et fenêtres en bois et verre pour être réemployées par un artiste
- reprise de hanches en bois (embouts d'instruments de musique) pour la création d'accessoires sur des poupées
- reprise des caquettes en bois d'une épicerie, réutilisées par un agriculteur
- utilisation de sacs réutilisables, alternative aux sacs plastiques
- compostage
- etc...

A la fin des 6 mois (et seulement 2 mois d'actions comptabilisée pour réaliser un bilan en septembre), les commerçants sont désormais tous autonomes et gèrent en direct avec les partenaires mobilisés.

Résultats qualitatifs

Beaucoup de retours positifs de la part d'autres acteurs du monde économique sur cette démarche.

De nombreux retours dans la presse permettant à la démarche d'évoluer vers d'autres commerçants et artisans.

Dynamique de territoire en ayant créé des synergies entre commerçants, associations et professionnels, autour de la thématique des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

Mars 2016 - Avril 2016 : recherches de commerçants/artisans volontaires

Mai 2016 : diagnostics et fiches actions par commerçant (actions générales comme mettre un stop-pub + actions spécifiques aux métiers comme le compostage pour les fleuristes)

Mai 2016 - Juin 2016 : recherches de partenariats, filières ...

Juin 2016 : engagement des commerçants en signant au moins 3 actions + remise des logos

Juillet 2016- Août 2016 : début des actions

Septembre 2016 : soirée bilan (40 personnes : commerçants/artisans, partenaires, service économie, service déchet, presse...)

Moyens humains

1 chargée de mission prévention

1 stagiaire master 2 pendant 6 mois

Moyens financiers

3840€ : salaire du stagiaire (6 mois)

150€ : création visuelle d'un logo décliné en autocollant et affiches

50€ : "cérémonie" bilan

Moyens techniques

Appareil photo (pour les diagnostics)

Papier (diagnostics, chartes d'engagement)

Sacs poubelles blancs (récupération des cheveux)

Partenaires mobilisés

4 associations

2 agriculteurs

1 artiste

Chambre des métiers et de l'artisanat

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Reproductible sur tous les territoires

Difficultés rencontrées

Dynamique de groupe de commerçants/artisans qui ne se connaissent pas, sur la thématique des déchets, en créant également des liens avec l'économie sociale et solidaire.

Des filières de réemploi atypiques : reprise des cheveux par un agriculteur et reprise des pots dans les cimetières par un fleuriste.

Le fait de créer un label est également une plus value pour les commerçants/artisans engagés.

Recommandations éventuelles

Mobiliser les commerçants/artisans en porte à porte ! Ne pas passer à côté de la partie "tri" qui reste la porte d'entrée la plus facile pour parler déchets, avant de mettre en place des actions de prévention.

Penser à faire une soirée bilan réunissant tous les acteurs, nous avons vu émerger lors de cette soirée, de nouvelles synergies auxquelles nous n'avions pas pensé. Les commerçants et associations échangent plus facilement et librement au cours d'une soirée conviviale.

Contactez la CMA de votre territoire afin de savoir si de telles actions sont déjà en place (ici non, ils nous ont ainsi demandé de leur faire remonter les infos et nous avons échangé sur quelques remarques comme la possibilité de mettre en place un bar à shampoing)

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ARTISANAT | ORDURES MENAGERES
RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine